

# CRITÉRIUM C

## CTT PUMA RIXENSART



**4 MARS  
2018**

### **INSCRIPTION**

**8€** (à payer sur place)

Poules de 5 et 6 joueurs

*Inscriptions jusqu'au jeudi 1 mars 2018*

**09H00 - NC-E6**

**09H00 - E4-E0**

**14H30 - E0-D0**

**15H00 - D0-C0**

Pour vous inscrire: cliquez sur l'onglet « compétition/tournoi » du site [cpbbw.be](http://cpbbw.be)

#### **Contact**

Laurette Schoonenbergh & Madeleine Polet

Tel: 0479 22 64 05 - Email: [puma.rixensart@gmail.com](mailto:puma.rixensart@gmail.com)

#### **Adresse**

Complexe Sportif J. Verté

Avenue Clermont Tonnerre, 26 A ; 1330 - Rixensart

# RÈGLEMENT

1. Le tournoi se déroulera suivant les règles et statuts de la FRBTT.
2. Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
3. Il sera fait usage de 16 tables bleues avec des balles plastiques (stiga) de 40mm de couleur blanche.
4. Le tournoi se déroulera en poules de 5 ou 6 avec une **limite de 40 inscriptions par série**. Les 4 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final à élimination directe. Les dames peuvent s'inscrire dans la série correspondant à leur classement homme.
5. Tarif : **8€ pour l'inscription**, à payer sur place une demi-heure avant le début de la série.
6. En cas d'absence prévenue après la clôture des inscriptions, le droit d'inscription reste dû.
7. Inscriptions jusqu'au **jeudi 1 mars 2018**
8. Il n'est possible de s'inscrire que dans une seule série, à choisir parmi celles contenant son classement. Par exemple, les joueurs D0 ont le choix de participer soit à la série C0/D0, soit à la série D0/E0.
9. Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
10. ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront **PAS INSCRITS** (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur). La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.
11. Les informations concernant le jour et le lieu de l'élaboration des tableaux se trouveront sur la page du programme d'inscription.
12. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
13. Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.
14. Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.
15. En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription.
16. Le tournoi est autorisé sous le numéro TRBBW04.
17. En cas de problème : Béatrice Willems, **GSM** : 0473/54.64.87 - **Email** : beaswillems@gmail.com